



SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

13 mai 2019
19 h 30



JOEY LECKMAN
District 1 : Secteurs Bon Air,
Canadiana et Domaine
Laurentien
jleckman@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6301



PIER-LUC LAURIN
District 2 : Secteurs des
Patriarches et Clos-Prévostois
plaurin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6302



MICHEL MORIN
District 3 : Secteurs Lesage
et Mozart
mmorin@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6303



MICHÈLE GUAY
District 4 : Secteurs Shawbridge
et Montée Sainte-Thérèse
mguay@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6304



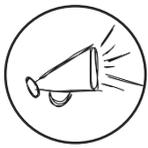
SARA DUPRAS
District 5 : Secteurs
des Chansonniers, Brosseau
et Joseph
sdupras@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6305



PIERRE DAIGNEAULT
District 6 : Secteurs des
Lacs Écho, René et Renaud
pdaigneault@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6306



PAUL GERMAIN
pgermain@ville.prevost.qc.ca
450 224-8888, poste 6239



PÉRIODE DE QUESTIONS

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751





VOTRE CONSEIL





2.1 Approbation des déboursés et des engagements au 13 mai 2019

Déboursés	
Numéro des chèques	Total des déboursés
48722 à 48957	610 956,27 \$

Engagements	
Numéro des bons de commande	Total des engagements
56781 à 57053	298 770,03 \$





VOTRE CONSEIL





3.1 Dépôt du certificat du greffier suite à la tenue de procédures de registres

Règlement 739 décrétant des travaux de chaussée et de drainage sur la rue Brosseau et autorisant un emprunt de 1 276 000 \$ nécessaire à cette fin

Dates de tenue de registre :	16 et 17 avril 2019
Nombre de personnes habiles à voter :	10 411
Nombre de signatures requises pour la tenue d'un scrutin référendaire :	1 052
Nombre de signatures au registre :	0

Suivant la tenue du registre, le règlement 739 est donc réputé **approuvé** par les personnes habiles à voter.





3.1 Dépôt du certificat du greffier suite à la tenue de procédures de registres

Règlement 755 décrétant des travaux de pavage sur une partie de la rue Clavel et autorisant un emprunt de 85 000 \$ nécessaire à cette fin

Dates de tenue de registre :	16 et 17 avril 2019
Nombre de personnes habiles à voter :	10 411
Nombre de signatures requises pour la tenue d'un scrutin référendaire :	1 052
Nombre de signatures au registre :	0

Suivant la tenue du registre, le règlement 755 est donc réputé **approuvé** par les personnes habiles à voter.





3.1 Dépôt du certificat du greffier suite à la tenue de procédures de registres

Règlement 759 décrétant des dépenses en honoraires professionnels pour les plans et devis, les estimations préliminaires et définitives et la surveillance dans le cadre des travaux de réfection d'infrastructures urbaines dans le secteur existant du Vieux Shawbridge (phase II) et autorisant un emprunt de 260 000 \$ nécessaire à cette fin

Dates de tenue de registre :	16 et 17 avril 2019
Nombre de personnes habiles à voter :	10 411
Nombre de signatures requises pour la tenue d'un scrutin référendaire :	1 052
Nombre de signatures au registre :	0

Suivant la tenue du registre, le règlement 759 est donc réputé **approuvé** par les personnes habiles à voter.





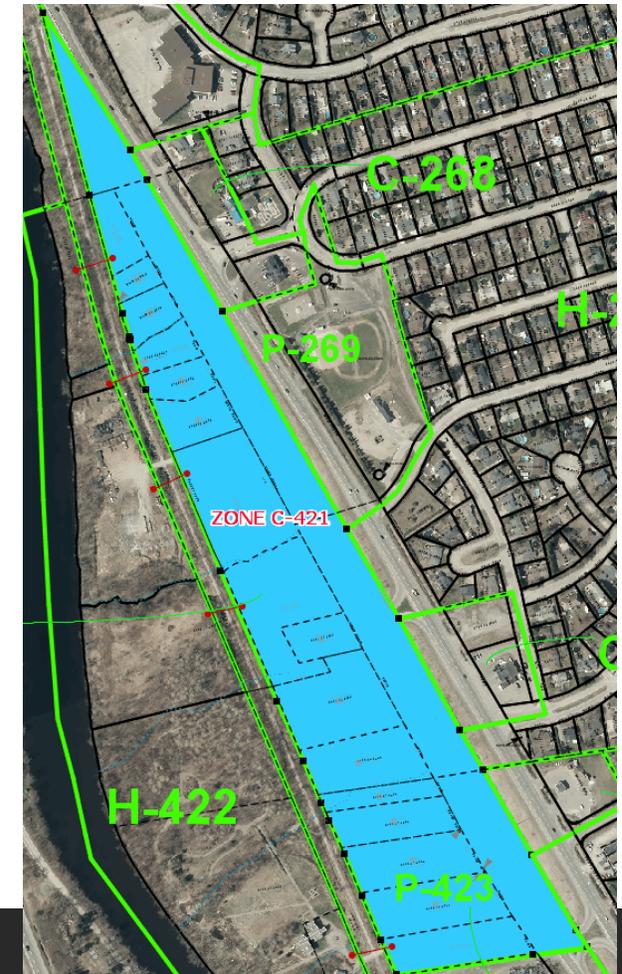
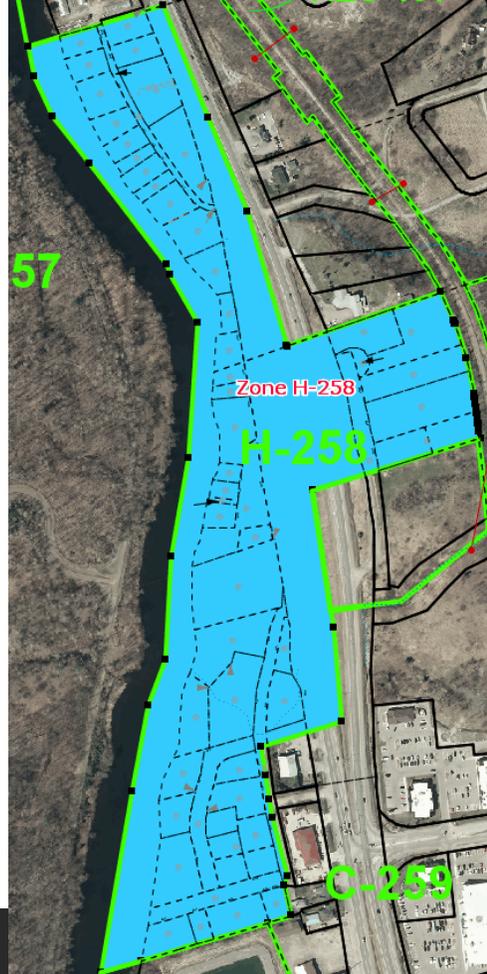
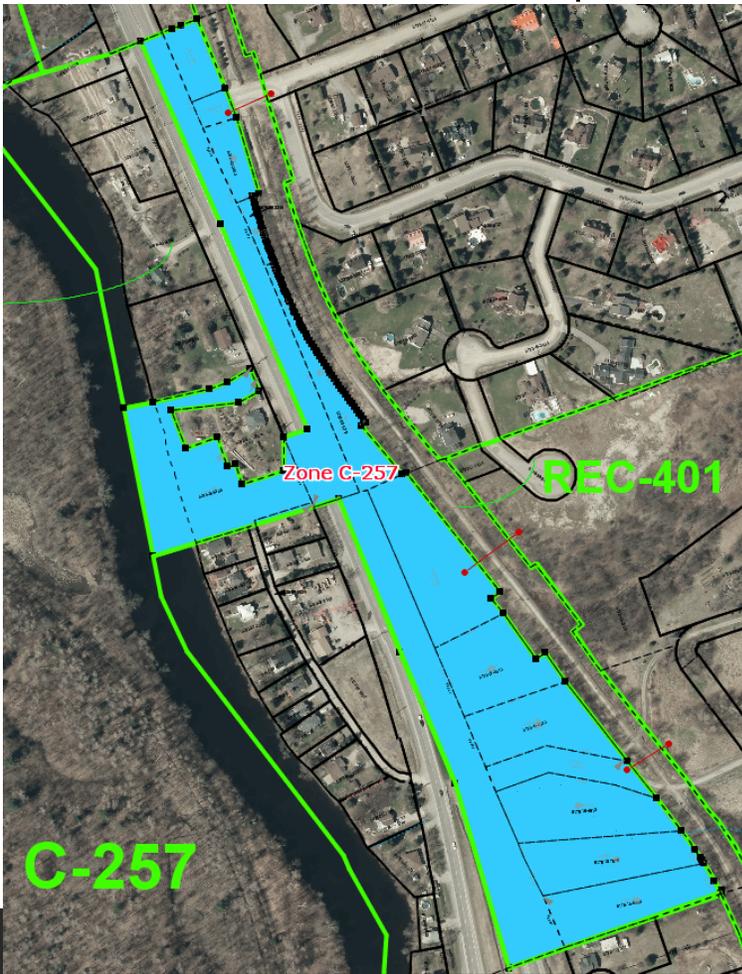
VOTRE CONSEIL





GESTION RÉGLEMENTAIRE

3.6 Adoption – Règlement 601-60 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Autoriser l'usage P203 dans les zones C-257 et H-258, autoriser les usages multiples dans la zone C-421 et autoriser l'utilisation des conteneurs comme bâtiment accessoire pour les usages publics et institutionnels)





GESTION RÉGLEMENTAIRE

3.7 et 3.8 Avis de motion et adoption – Premier projet de règlement 601-61 amendant le règlement de zonage numéro 601, tel qu'amendé (Entreposage extérieur, bande tampon et enseigne commerciale)

1. Modifier les normes sur l'entreposage extérieur;
2. Modifier les dispositions concernant les aménagements en bordure des corridors paysagers; et
3. Modifier les normes de distance pour les enseignes commerciales.





GESTION RÉGLEMENTAIRE

3.9 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement – Règlement 763 décrétant le versement d'une quote-part de la ville pour les travaux d'aqueduc, d'égout, de pavage, de trottoirs, de bordures et d'éclairage dans le secteur du Vieux-Shawbridge, le tout dans le cadre d'une entente relative à des travaux municipaux avec le promoteur « Les Immeubles Marquis-Thibault Inc. » et autorisant un emprunt de 343 000 \$ nécessaire à cette fin

Règlement 763

Montant emprunté :	343 000 \$
Terme de l'emprunt :	20 ans

- Quote-part - Ville (100 %) = **186 000 \$**
- Quote-part – Bassin aqueduc municipal regroupant les réseaux PSL, Domaine Laurentien et Clos Prévostois et Lac-Écho = **36 000 \$**
- Quote-part – Bassin riverain = **121 000 \$**





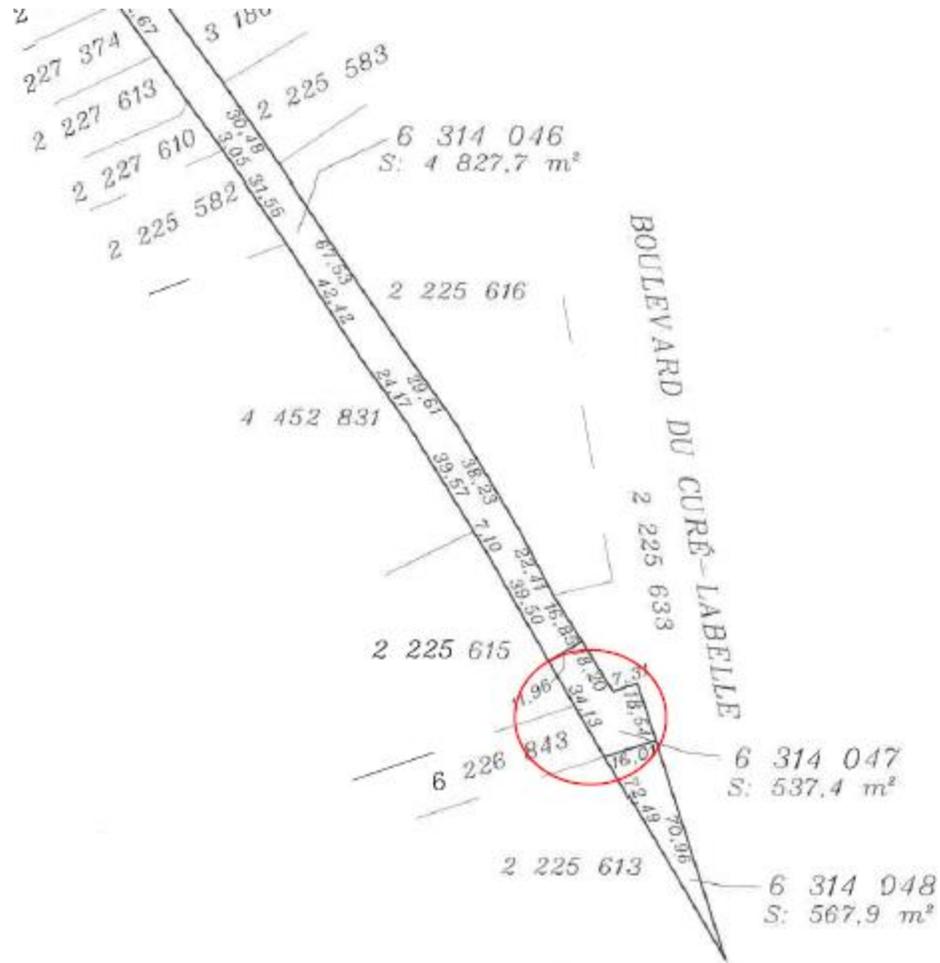
VOTRE CONSEIL





4.2 Lot 6 314 047 du cadastre du Québec – Transfert de l'immeuble au domaine privé

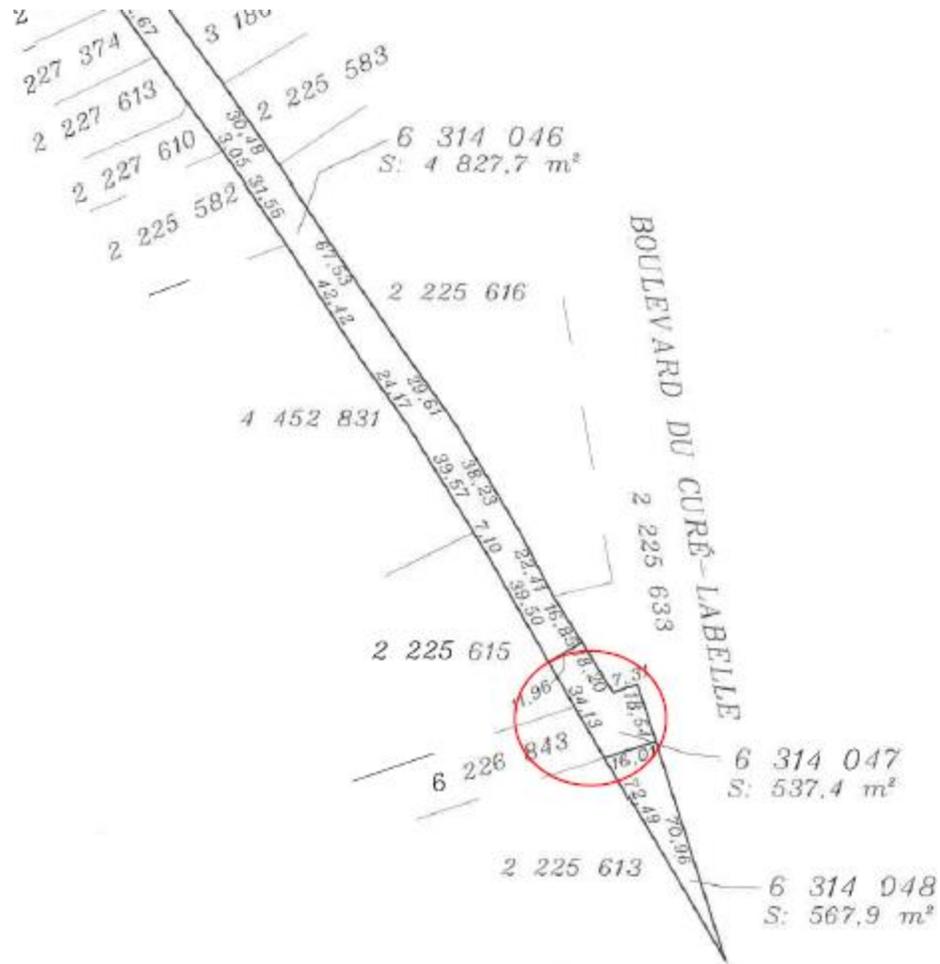
Intersection de la rue Principale
et du boulevard du Curé-Labelle





4.3 Vente du lot 6 314 047 du cadastre du Québec et acquisition d'une servitude de passage sur ce lot – Autorisation de signature

Intersection de la rue Principale
et du boulevard du Curé-Labelle





4.4 Autorisation de signature – Permission d'occupation du ministère des Transports du Québec – Parties du lot 2 227 789 du cadastre du Québec





VOTRE CONSEIL





GESTION DES CONTRATS

5.1 Services professionnels en communication : Refonte du site Internet de la Ville de Prévost – Appel d’offres ADM-SI-2019-38 – Octroi de contrat

Agences de communication	Pointage	Prix
Blanko	84.50	56 475,72 \$
Acolyte	76.00	56 975,86 \$





VOTRE CONSEIL





GESTION DES CONTRATS

5.5 Boulevard du Curé-Labelle – Prolongation des réseaux d'eau potable et d'égout sanitaire – Contrat TP-SP-2018-39 – Décompte progressif numéro 3 et réception provisoire

PROJET : Boulevard du Curé-Labelle
Prolongement réseaux d'eau potable et égout sanitaire
CLIENT : Ville de Prévost



RECOMMANDATION DE PAIEMENT¹

ENTREPRENEUR : Uniroc construction inc.
TPS : 830697736RT0001 TVQ : 1219784305 TQ 0001
DOSSIER : 27.00.91
DÉCOMPTE : N°. 3
PÉRIODE : Jusqu'au 26 mars 2019

DÉTAILS

Montant de la soumission :		676 924,60 \$
Montant des travaux exécutés :		566 368,07 \$
Retenue 5 % :	-	28 318,40 \$
<i>Retenue temporaire (étanchéisation des 3 chambres)</i>	-	5 000,00 \$
	<i>Sous-total :</i>	<u>533 049,67 \$</u>
Paiement(s) déjà recommandé(s) :	-	509 731,26 \$
	<i>Sous-total :</i>	<u>23 318,40 \$</u>
TPS 5 % :	+	1 165,92 \$
TVQ 9,975 % :	+	2 326,01 \$
MONTANT TOTAL À PAYER :	=	<u>26 810,33 \$</u>



Par :

Alexandre Latour, ing.

Date : **Le 10 avril 2019**



VOTRE CONSEIL





9.1 Fête des voisins – Subventions pour les fêtes de quartier

- Audrey Paquette, rue des Anciens;
- Stéphanie Laflèche, rue du Clos Chaumont;
- Cécile Amiaud, rue du Clos des Jacobins;
- Marie-Ève Charron, rue Cousineau;
- Yana Gorbulsky, chemin du Lac Écho;
- Karine Daoust, rue de la Station Est;
- Diane Hébert, rue Julien;
- Nadine Saurette, rue du Sommet;
- Marie-Ève Lacoste, rue du Clos Frantin;
- Nicolas Fournier, rue Sir Wilfrid-Laurier;
- Geneviève Laporte, rue du Clos Cristal; et
- Charlène Poirier, rue Ouellette.





GESTION DES LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

9.2 Aide aux organismes de Prévost – Année 2019 - Octroi

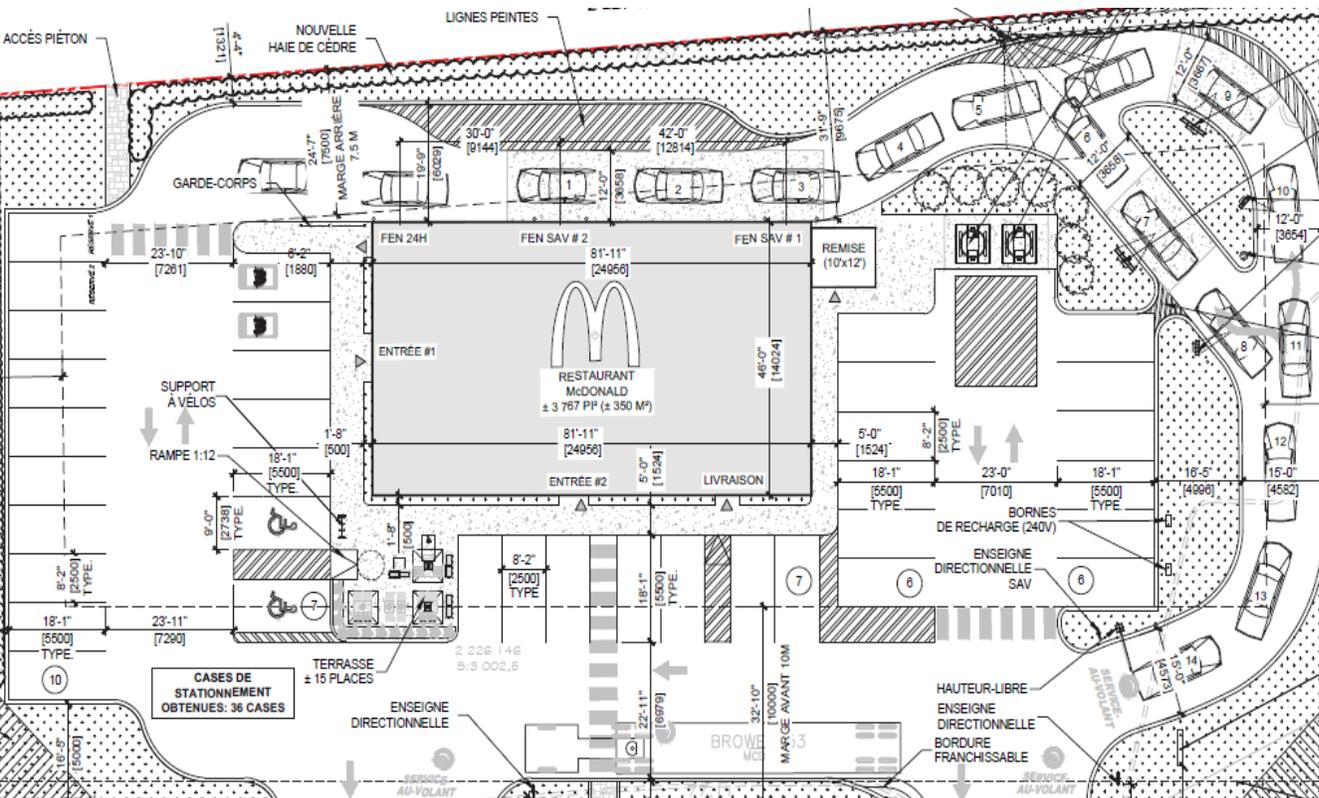
Aide aux organismes 2019			
Organismes	Demandes	2019	Forme
Ciné-club	Subvention de base	228.05 \$	Assurances
	Aide financière	1 522 \$	Monétaire
	Projet (nouveau)	2 000 \$	Monétaire
	Aide technique	2 000 \$	Valeur
	Frais permis projection de film	62.75 \$	Valeur
	Frais de SOCAN	150 \$	Valeur
	Prêt de locaux (12 + 4 x église)	1 500 \$	Valeur
	Copies	500	Impression
	TOTAL	7 463 \$	TOTAL
Club optimiste	Montant de base (ass. Autre)	250 \$	Monétaire (assur.)
	Projet / Prévost Star	1 000 \$	Projet déjà octroyé
	Prêt de locaux	5 000 \$	Valeur
	Copies	5 000	Impression
	TOTAL	6 250 \$	TOTAL
Club Parc de la Coulée	Montant de base	491.99 \$	Assurances
	Aide financière	3 000 \$	Monétaire
	Copies	4 000	Impression
	TOTAL	3 492 \$	TOTAL
Club Soleil	Montant de base	219.49 \$	Assurances
	Aide financière (30e)	2 500 \$	Projet déjà octroyé
	Prêt de locaux	5 000 \$	Valeur
	Copies	3 000	Impression
	TOTAL	7 719 \$	TOTAL
Comité des citoyens du Lac René	Subvention de base	253.72 \$	Assurances
	Copies	4 000	Impression
		TOTAL	254 \$
Société d'horticulture et d'écologie de Prévost	Subvention de base	219.49 \$	Assurances
	Prêt de locaux (8 x église)	1 000 \$	Valeur
	Copies	1 250	Impression
	TOTAL	1 219 \$	TOTAL
Wouf Laurentides	Subvention de base	219.49 \$	Assurances
		TOTAL	219 \$
Réseau des gens d'affaires	Subvention de base	219.49 \$	Assurances
	Aide financière	- \$	Monétaire
	TOTAL	219 \$	TOTAL
Coopérative Le Hameau de Prévost	Subvention de base	219.49 \$	Assurances
	Aide financière	- \$	Monétaire
	TOTAL	219 \$	TOTAL
La station culturelle	Subvention de base	241,29	Assurances
	Aide financière	- \$	Monétaire
	TOTAL	- \$	TOTAL
Association des pêcheurs du Lac René	Subvention de base	219.49 \$	Assurances
	Aide financière	- \$	Monétaire
	TOTAL	219 \$	TOTAL
Comité régional de protection des falaises	Subvention de base	219.49 \$	Assurances
	Aide financière	- \$	Monétaire
	TOTAL	219 \$	TOTAL



10.2 Demande de dérogation mineure – DDM 2019-0023 – 2638, boulevard du Curé-Labelle – Lot 2 226 146 – Zone C-259

Objets :

- permettre une réduction de la bande tampon avant à 1 m au lieu de 5 m;
- permettre une réduction de la bande tampon arrière à 2 m au lieu de 6 m;
- permettre l'installation d'une enseigne sur poteaux à une distance de l'emprise de rue de 2 m au lieu de 3 m;
- permettre l'installation de 4 enseignes sur le bâtiment au lieu du maximum de 2;
- permettre une superficie totale d'affichage de 16,15 m² au lieu de la superficie maximale autorisée de 5 m²;
- permettre l'installation de 4 enseignes directionnelles au lieu du maximum de 3;
- permettre l'installation de 2 enseignes affichant le menu d'une superficie de 1,85 m² au lieu de la superficie maximale autorisée de 1,5 m²;
- le tout précédent tel que prescrit par la réglementation;





GESTION DE L'URBANISME

10.3 Demande de dérogation mineure – DDM 2019-0032 – 1157, rue du Clos-du-Soleil – Lot 5 686 830 – Zone H-279

Objet : Permettre la construction d'un garage attenant d'une largeur de 4,58 mètres au lieu de 4 mètres, tel que prescrit par la réglementation.





Façade actuelle du bâtiment.

L'ensemble des portes et fenêtres et du revêtement extérieur seraient remplacés

10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA
2019-0019 – 1258-1260, rue du Nord – Zone H-220 – Secteur
Vieux-Shawbridge

Objet : Rénovations extérieures



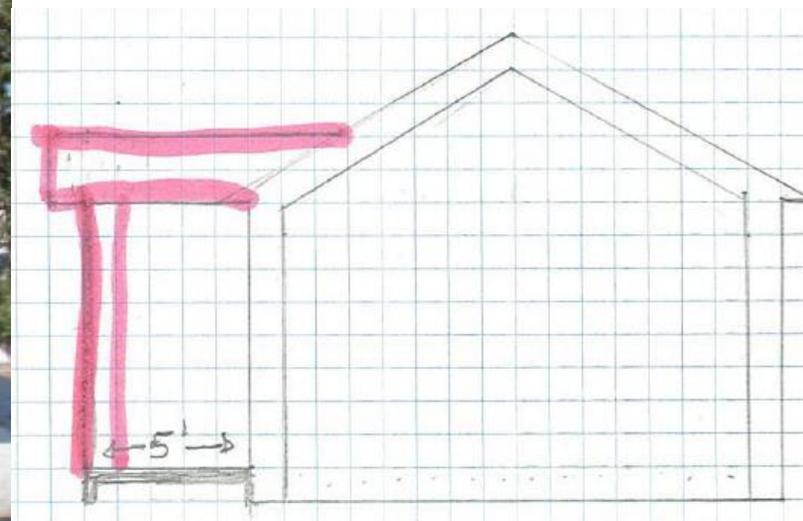


10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0020 – 802, rue Blondin – Zone H-222 – Secteur Vieux- Shawbridge et Corridor sonore de la route 117

Objet : Modifications à un perron

Façade actuelle du bâtiment.

La toiture proposée remplacerait le tambour présentement installé sur le perron.





10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0021 – 1162, rue Principale – Zone C-226 – Secteur Vieux-Shawbridge

Objet : Peinture de l'extérieur du bâtiment principal



Façade du bâtiment à l'été 2018. Depuis, les garde-corps de la galerie ont été refaits.

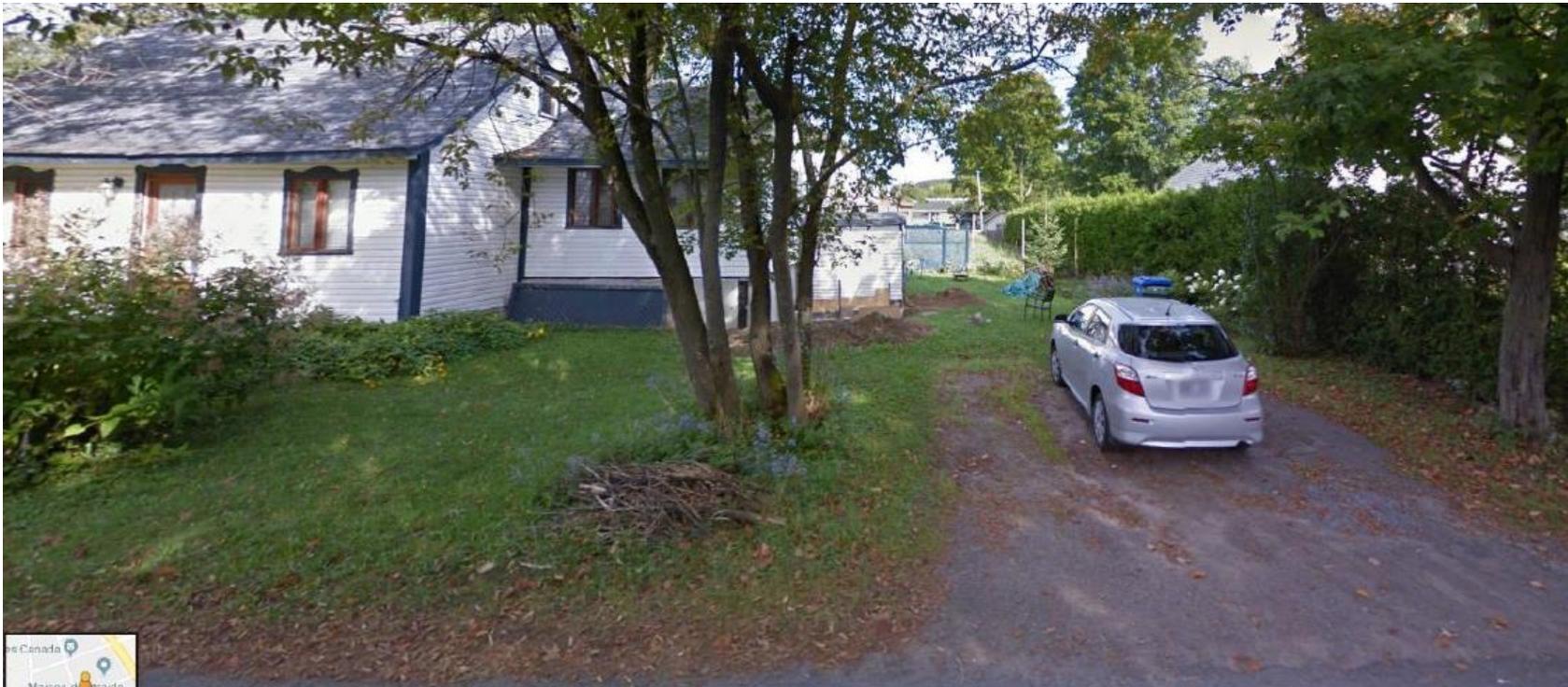
Les éléments blancs seront repeints en blanc et les éléments verts en vert.





10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0022 – 1252, rue du Nord – Zone H-220 – Secteur Vieux- Shawbridge

Objet : Agrandissement et aménagement entrée et remplacement du revêtement extérieur



Cour avant de la propriété (côté rue Shaw) montrant l'entrée (en 2015) en gravier/terre qui serait prolongée jusqu'à la limite du mur arrière de la résidence

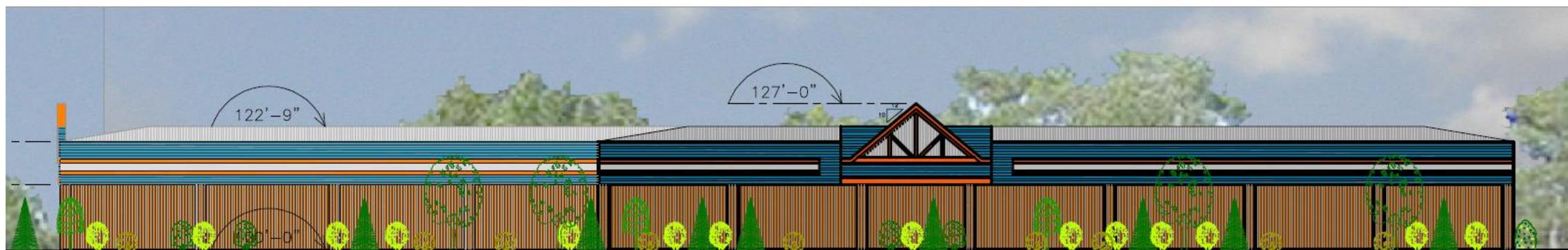
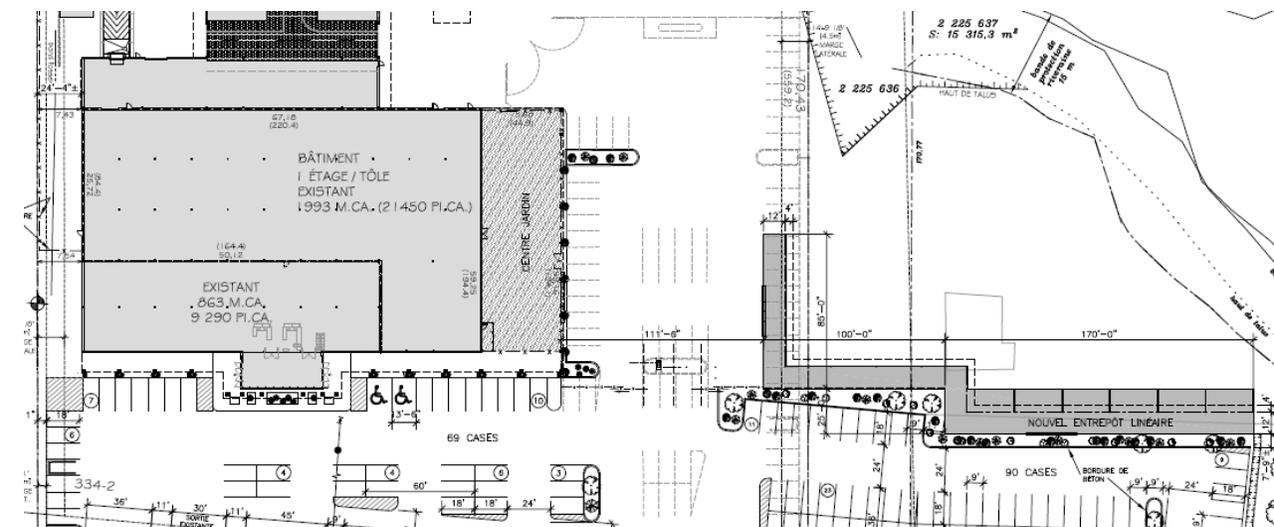




GESTION DE L'URBANISME

10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA
2019-0025 – 2845, boulevard du Curé-Labelle – Zone C-251 –
Corridor sonore de la route 117

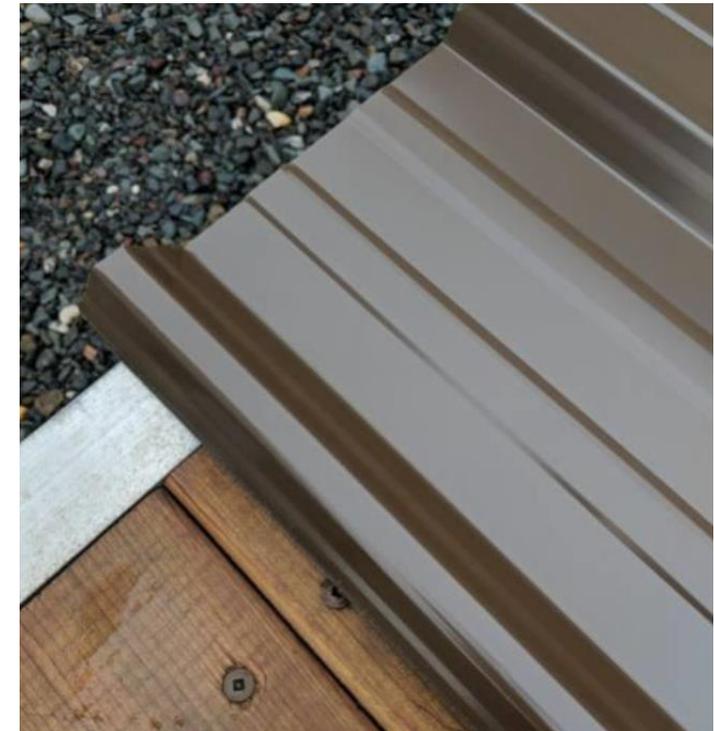
Objet : Construction d'une structure pour un entrepôt





10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0027 – 1251, rue Principale – Zone H-206 – Secteur Vieux-Shawbridge

Objet : Rénovation de la toiture





10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0029 – 1242, rue du Nord – Zone H-220 – Secteur Vieux- Shawbridge

Objets :

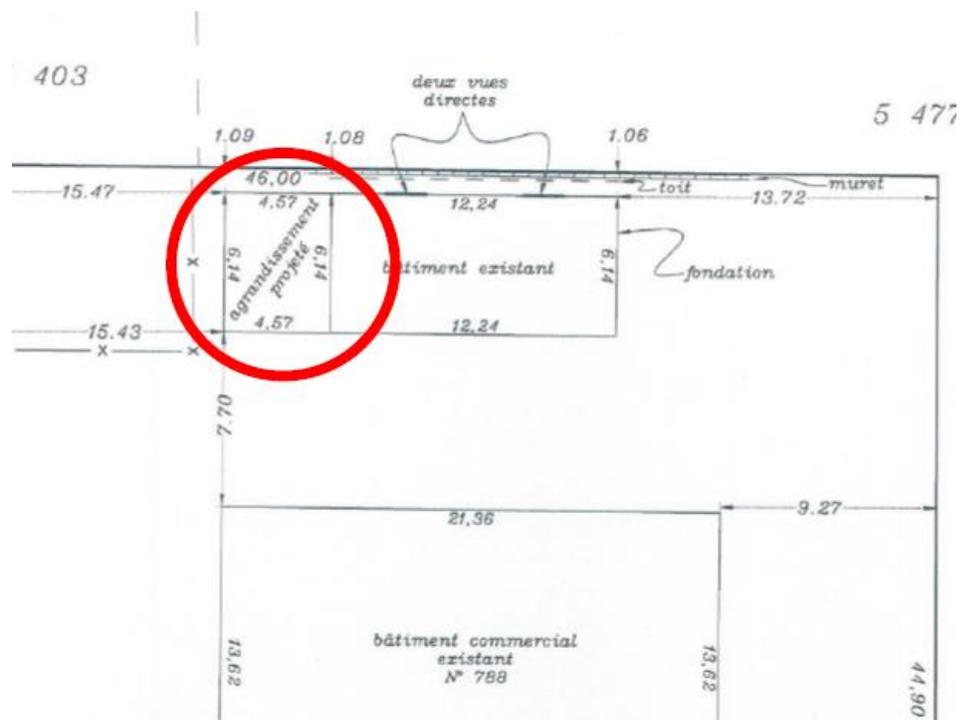
- Remplacement du revêtement extérieur pour du déclin de type Canoxel de couleur "granite"
- Remplacement des fenêtres, couleur blanche
- Remplacement du balcon avant





10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0031 – 788, rue Shaw – Zone P-212 – Secteur Vieux- Shawbridge

Objet : Agrandissement de l'entrepôt





10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA 2019-0033 – 1157, rue du Clos-du-Soleil – Zone H-279 – Zone H-279 (Clos-du-Soleil)

Objet : Construction d'un garage attenant





GESTION DE L'URBANISME

10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA
2019-0007 – 2534, boulevard du Curé-Labelle – Zone C-421 –
Corridor paysager de la route 117

Objet : Nouvelle construction commerciale





GESTION DE L'URBANISME

Version 1



Version 2



10.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale – PIIA
2019-0024 – 2638, boulevard du Curé-Labelle – Zone C-259 –
Corridor paysager de la route 117

Objet : Nouvelle construction commerciale

Version finale





VOTRE CONSEIL





PÉRIODE DE QUESTIONS

- Durée : 30 minutes maximum;
- Vous devez vous identifier (nom et adresse);
- Vous devez vous adresser uniquement au maire;
- Vous devez vous adresser en termes polis et ne pas user de langage injurieux ou de propos diffamatoires;
- Vous ne devez poser qu'une seule question et une seule sous-question sur le même sujet;
- Chaque intervenant bénéficie d'une période de cinq (5) minutes pour intervenir, après quoi le président de la séance peut mettre fin à cette intervention. L'intervenant pourra alors bénéficier d'un second tour lorsque toutes les personnes qui désirent intervenir l'auront fait;
- Seules les questions de nature publique sont permises, par opposition à celles d'intérêt privé ne concernant pas les affaires de la Ville.

Articles 30 et 31 du règlement 751

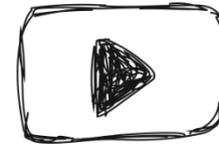




PROCHAINE SÉANCE

10 juin 2019
19 h 30

SUIVEZ-NOUS :



WWW.VILLE.PREVOST.QC.CA

